

Horaires des ouvertures au public

PISCINE EN PLEIN AIR

Du lundi 16 mai au dimanche 11 septembre 2022

*Lundi	11h – 20h
Mardi au dimanche	9h30 – 20h
* Lundi de Pentecôte 6 juin	9h30 – 20h
* Lundi 1 ^{er} août	9h30 – 20h

IMPORTANT

La piscine intérieure est fermée durant toute la période même en cas de mauvais temps.

Heure limite d'entrée au tourniquet, ½ heure avant la fermeture.

Sortie des bassins ¼ heure avant la fermeture.

Mai 2022 / fsie / G 253725

Piscine du Lignon
Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon

Service des sports
T. +41 (0)22 306 07 70
ssp@vernier.ch
www.vernier.ch

ENSEMBLE

VIVONS

LE SPORT

PISCINE DU LIGNON



HORAIRES ET TARIFS

Été 2022

TARIFS ET CONDITIONS SAISON ETE

1 entrée

Tarif adulte	CHF 6.-
Tarif réduit	CHF 3.-

Abonnements

10 entrées (valable une année dès le jour d'achat)

Adulte	CHF 50.-
Réduit	CHF 20.-

	Habitants Hors Vernier	Habitants Vernier	Personnel Entreprise Vernier
Été adulte	CHF 100.-	CHF 45.-	CHF 90.-
Été réduit	CHF 50.-	CHF 20.-	CHF 45.-
Annuel adulte	CHF 200.-	CHF 90.-	CHF 180.-
Annuel réduit	CHF 100.-	CHF 40.-	CHF 90.-

Abonnement été valable selon dates d'ouvertures de la piscine extérieure.
Abonnements 10 entrées et annuel valables 1 année dès la date d'achat.

Une caution de CHF 5.- est demandée pour le support des abonnements.

Vente

Cadenas CHF 8.-

Enfants : gratuit jusqu'à 6 ans.

Tarif réduit : enfants de 6 à 18 ans, apprentis, étudiants, AVS-AI (militaires et chômeurs uniquement 1 ou 10 entrées)

Une carte de légitimation est demandée pour contrôle

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte (règlement art. 2)

Tarifs et horaires sous réserve de modifications, TVA incluse

Généralités

Les entrées non utilisées après la date de validité sont perdues et ne donnent droit à aucun remboursement ni compensation, sauf sur présentation d'un certificat médical, d'une durée minimale de 4 semaines consécutives, qui doit être transmis au service des sports au plus tard 14 jours après la fin de l'incapacité.

Achat de tickets et abonnements

Les entrées uniques sont en vente en ligne et peuvent être utilisées dans un délai de 3 jours à compter de la date d'achat. Veuillez cliquer sur ce lien : <https://vernier.axess.shop>.

Les entrées uniques peuvent également être achetées à la caisse ainsi qu'aux automates (situés dans le hall d'entrée) et celles-ci doivent être utilisées le jour de l'achat.

Les différents abonnements (annuels, estivaux et 10 entrées) sont actuellement disponibles à la caisse et aux automates.

Abonnements

Les abonnements sont personnels et non transmissibles.

Un justificatif peut être demandé pour les abonnements "habitants Vernier", "personnel entreprise Vernier" et "réduit".

Un justificatif de l'employeur doit être remis pour l'abonnement "personnel entreprise Vernier".

Un abonnement perdu, volé ou détérioré pourra être remplacé sur présentation de la quittance d'achat (dans ce cas, seul le support est à payer CHF 5.-).

En cas de forte affluence à la caisse les abonnements ne sont pas délivrés.

Système d'entrée

Les tickets d'entrée servent de légitimation et sont exigibles en tout temps (règlement art. 2). Nous vous conseillons par conséquent de le conserver soigneusement.

Vestiaires

Des casiers sont à disposition dans les vestiaires, ils se ferment au moyen de cadenas qui peuvent être achetés auprès des réceptionnistes.

Les casiers doivent être vidés chaque soir.